

**Annule et remplace l'avis de modification de l'actionnariat d'une société de gestion de
FCPR publié au Bulletin Officiel n° 5585 du 11/04/2018**

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT D'UNE SOCIETE DE GESTION DE FCPR :

CAPSA Capital Partners

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

Siège social : 10 bis, Rue Mahmoud El Matri, Mutuelleville, 1082 – Tunis.

La Société CAPSA Capital Partners informe le public de la modification de son actionnariat et ce suite à l'enregistrement en bourse le 26 mars 2018 de la transaction qui a porté sur 10 actions au nominal de 100 dinars.

Le vendeur étant Madame Mariem Hassine et l'acheteur étant Monsieur Aymen Soufi.

Suite à l'opération ci-dessus citée, la nouvelle structure de capital de la société CAPSA Capital Partners au 11 avril 2018 s'établit comme suit :

Nom de l'actionnaire	Nombre d'action	Montant en dinars	en %
Capital Africain Partners Bank	3 238	323 800	64,76%
Habib Karaouli	1 603	160 300	32,06%
Thameur Chagour	94	9 400	1,88%
Tarek Mansour	35	3 500	0,70%
Monia Aloui	10	1 000	0,20%
Bochra Ben Rejeb	10	1 000	0,20%
Aymen Soufi	10	1 000	0,20%
Total	5 000	500 000	100,00%